

menuiserie

plus

p. 6-8

- **Étanchéité à l'air des panneaux en bois**

p. 10

- **Exposition des parois au vent :
influence sur l'étanchéité à l'air**

p. 12-13

- **Quoi de neuf dans le domaine des
étanchéités autour des menuiseries ?**



p. 14-15

- **Pourquoi construire étanche à l'air ?**



p. 33

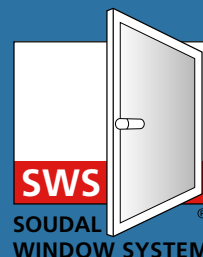
- **Concours Bois *Habitat Léger de Loisir* :
« Imaginer l'habitat touristique de
demain, en Forêts d'Ardenne »**





CONSTRUCTION ÉTANCHE À L'AIR

SIMPLE ET SÛR



NOUVEAU!!!

Soudal élargit sa gamme 'construction étanche à l'air' :

- ◆ Membrane liquide : prête à l'emploi, à appliquer à l'aide d'une brosse ou airless
- ◆ Mastics recouvrables, pour le jointoyage étanche à l'air durable
- ◆ Rubans adhésifs pour le collage étanche à l'air des connexions et des traverses de pare-vapeurs et de panneaux dérivés de bois
- ◆ Mousse PU flexible et étanche à l'air
- ◆ Membranes d'étanchéité, colles, mastics, mousses précomprimées...



SOUDATIGHT LQ



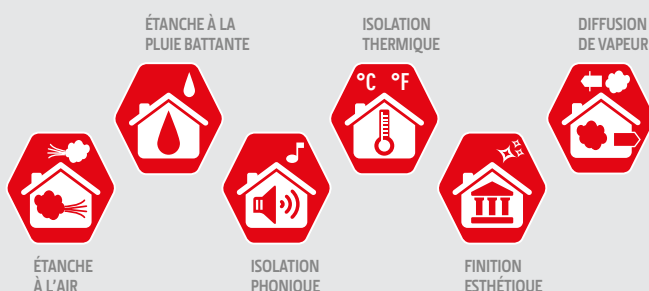
SOUDATIGHT LQ



SOUDATIGHT SP



SOUDATIGHT SP



Soudal n.v. • Everdongenlaan 18-20 • B - 2300 Turnhout • Belgique
Tél.: +32-(0)14 42 42 31

PLUS D'INFO: WWW.SOUDALWINDOWSYSTEM.COM

SOUDAL

www.soudal.com

SOMMAIRE

Editorial	5
Technique	
• Etanchéité à l'air des panneaux en bois	6
• Exposition des parois au vent : influence sur l'étanchéité à l'air.....	10
• Nouveau seuil PMR magnétique à rupture de pont thermique	11
• Quoi de neuf dans le domaine des étanchéités autour des menuiseries ?	12
• Pourquoi construire étanche à l'air ?	14
• Différents types de raccords étanches à l'air à réaliser	16
• Membrane liquide pour l'étanchéité à l'air.....	18
GT Parqueteurs	
• Voyage d'étude à Milan – Le groupe de travail en visite chez MAPEI.....	22
• SOLID'OIL™ : beauté, simplicité et performance.....	24
Côté Cuisine	
• Nouvelle gamme d'éviers BOX	26
• L'UPEC en visite à la brasserie L'échasse	28
Salon & Evénements	
• Les entrepreneurs de la filière bois wallonne lancent la marque « Bois local – Notre savoir-faire »	31
Concours & Formations	
• Concours Bois <i>Habitat Léger de Loisir</i> : « Imaginer l'habitat touristique de demain, en Forêts d'Ardenne »	33
Informations Pratiques	
• Nouvelle législation Outplacement	34
• F-Manager VIP remporte le Trophée de l'Assurance-vie pour la 3 ^e fois d'affilée !	36
Petites annonces	
• Petite annonce	37

Editeur responsable : Philippe Corman
FWMB - Avenue Prince de Liège, 91, Bte 6
5100 JAMBES
Tél. : 081 20 69 22 - Fax : 081 20 69 20

Rédactrice en chef : Caroline Smetz

Rédaction : Caroline Smetz

Tél. : 081 20 69 22 - **Fax** : 081 20 69 20

Conception - réalisation - impression : Unijep - Liège

Abonnements et publicité : Virginie Copin - Tél. : 081 20 69 23

Crédit Photographique : Eric Charneux

Revue trimestrielle imprimée à 5300 ex. Reproduction de textes et de photos interdite sauf accord préalable.
La rédaction ne peut être tenue responsable des textes, photos ou illustrations publiés. Seuls les auteurs sont responsables.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou documents qui lui sont transmis. Ils ne seront retournés que sur demande.
Textes, photos et prix valables sauf erreurs ou omissions.

menuiserie *plus*



Construire est dans notre ADN

Notre service le prouve aussi

En tant qu'entrepreneur, avant de vous engager dans un projet, vous devez connaître les risques que vous pouvez prendre. Fédérale Assurance, fondée il y a plus de 100 ans par des entrepreneurs, connaît parfaitement ces risques et la manière de les assurer. Plus de sécurité, moins d'accidents, moins de sinistres, c'est tout bénéfice pour vous. Des bénéfices que nous partageons avec vous* !

Appelez votre conseiller personnel au

0800-14.200

pour fixer un rendez-vous.

Plus d'info : **www.federale.be**

*L'assureur qui partage
ses bénéfices avec vous*

FEDERALE
Assurance

* Les ristournes et participations bénéficiaires évoluent avec le temps en fonction des résultats de l'entreprise et de la conjoncture économique. Elles ne sont pas garanties pour l'avenir et varient pour chaque produit. Les règles relatives à l'octroi des participations bénéficiaires ou des ristournes sont définies dans les statuts de chacune des entreprises du groupe Fédérale Assurance. Les statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.

Notre nouveau catalogue est disponible !

Consultez-le dès aujourd'hui sur www.dhk.be



-  **Tôles & profils aluminium**
-  **Airvotaires & toitures**
-  **Stands, seuils, tablettes, ...**
-  **Panneaux sandwich**
-  **Achésifs, silicones, colles,**
-  **Supports publicitaires**

EDITORIAL LEITARTIKEL



Nous arrivons déjà à la fin de l'année et pour ce dernier numéro nous avons choisi de parler de l'étanchéité (à l'air comme à l'eau). Un sujet vaste, mais ô combien important tant il brasse de problématiques diverses.

Vous retrouverez dans les pages qui suivent des articles tels que : L'étanchéité à l'air des panneaux en bois (Cfr. P. 6), L'exposition des parois au vent : influence sur l'étanchéité à l'air (Cfr. P. 10), Quoi de neuf dans le domaine des étanchéités autour des menuiseries ? (Cfr. P. 12), Pourquoi construire étanche à l'air ? (Cfr. P. 14), ...

Du côté de nos groupes de travail et associations, ils ne sont pas restés inactifs. Ainsi, vous découvrirez dans ce numéro un petit compte-rendu du voyage d'étude organisé à Milan par le GT Parqueteurs. Nos parqueteurs sont en effet partis deux jours à la rencontre de la société Mapei (Cfr. P. 22).

A l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, l'UPEC a, quant à elle, invité ses membres et fournisseurs partenaires à découvrir la brasserie artisanale de Namur – L'échasse – le temps d'une visite et d'une dégustation de la Houppe (Cfr. P. 28).

Signalons également le concours Bois « Habitat Léger de Loisir (HLL) » organisé par l'Asbl Ressources Naturelles Développement. Ce concours, qui s'adresse aux professionnels de la construction, est ouvert jusqu'au 21 janvier 2016 (Cfr. P. 33). Avis aux amateurs.

Avant de vous laisser parcourir ce numéro, nous tenons, avec un peu d'avance, à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016. Que celle-ci vous apporte le meilleur et voit votre activité professionnelle prospérer. Sachez profiter des fêtes de fin d'année pour partager en famille ou entre amis des moments précieux et ressourçants.

Der Jahreswechsel kommt langsam näher und in dieser letzten Ausgabe des Jahres geht es um Dichtigkeit (Luft und Wasser). Ein breiter und umso wichtigerer Themenkreis, denn er stellt uns immer wieder vor diverse Probleme.

Auf den folgenden Seiten finden Sie unter anderem folgende Beiträge: Luftdichtung bei Holzplatten (s. S. 6), Die Windbelastung bei Holzwänden beeinflusst die Luftdichtung (s. S. 10), Was gibt es Neues im Bereich der Dichtung bei Tischlerwerk? (S. S. 12), Warum luftdicht bauen? (S. S. 14), ...

Auch unsere Arbeitsgruppen und Vereinigungen sind nicht inaktiv geblieben. In dieser Ausgabe finden Sie einen kurzen Bericht zu der von der AG Parkettleger veranstalteten Schulungsreise nach Mailand. Unsere Parkettleger sind zwei Tage zu einem Besuch der Firma Mapei aufgebrochen (S. S. 22).

Anlässlich ihrer Jahreshauptversammlung hat die UPEC ihre Mitglieder und Vertragslieferanten zu einem Besuch der Gasthausbrauerei L'échasse in Namur eingeladen, wo das Houppe verkostet wurde (S. S. 28).

Ebenfalls erwähnt sei der Holzwettbewerb „Leichtbauweise für die Freizeit“, der von der VoG Ressources Naturelles Développement veranstaltet wird. Dieser Wettbewerb für das Baufachgewerbe läuft bis 21. Januar 2016 (S. S. 33). Für Liebhaber.

Bevor Sie nun diese Ausgabe lesen, möchten wir Ihnen bereits jetzt unsere besten Wünsche zum Jahreswechsel 2016 zukommen lassen. Möge es für Sie persönlich ein gutes und beruflich erfolgreiches Jahr werden. Nutzen Sie die wertvollen und kraftspendenden Momente der Feiertage im Kreise Ihrer Angehörigen oder Freunde.

P. CORMAN, Président - Präsident

ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DES PANNEAUX EN BOIS

L'étanchéité à l'air d'une paroi à ossature en bois est généralement obtenue grâce aux panneaux assurant la rigidification de la construction. Les panneaux OSB, les panneaux de particules ou en fibres de bois-ciment sont actuellement les plus utilisés. Afin d'effectuer le meilleur choix possible, il est recommandé de s'informer auprès du fabricant sur l'étanchéité à l'air des différents types de panneaux. Ceux dont la perméabilité à l'air n'excède pas $0,1 \text{ m}^3/(\text{h} \cdot \text{m}^2)$ pour une différence de pression de 50 Pa sont considérés comme suffisamment étanches.

L'étanchéité à l'air des panneaux dépend du processus de fabrication et peut donc varier dans une large mesure. Ces dernières années, il s'est avéré qu'une partie des panneaux OSB utilisés sur divers chantiers présentaient une étanchéité insuffisante. Lorsque le fabricant ne peut garantir leur étanchéité, il y a lieu de prévoir la pose d'une barrière d'étanchéité supplémentaire, surtout quand le bâtiment est soumis à des exigences d'étanchéité à l'air très élevées. Si on réalise un essai de pressurisation dans ce type de bâtiment et que les résultats laissent supposer une mauvaise étanchéité des panneaux (p. ex. si le niveau d'étanchéité visé n'est pas atteint alors que tous les détails ont été exécutés correctement), il est possible d'effectuer une vérification en collant un morceau de membrane étanche à l'air sur une partie de la paroi extérieure. Si cette membrane se bombe quelques minutes après la mise en dépression du bâtiment, on peut en conclure que les performances d'étanchéité des panneaux ne sont pas atteintes.

Finition étanche des éventuels joints et percements

Les joints entre les panneaux doivent être rendus étanches. Ceci se fait généralement au moyen de bandes adhésives (cf. figure 1). Lors du choix du type de bande, il importe de tenir compte de la nature du support (bois, béton, ...). De plus, une surface sèche et dépourvue de poussière est indispensable pour effectuer un collage durable. L'étanchéité au droit des éventuels percements peut être garantie par des dispositifs tels que des manchons préfabriqués (cf. « *Gérer les percements de la barrière d'étanchéité à l'air* »).

Pour éviter les percements par des conduites, il est recommandé de prévoir un vide technique dont la largeur ne peut être inférieure à 50 mm, afin d'avoir suffisamment de place pour la pose de prises électriques. Cet espace peut également contenir une isolation thermique supplémentaire, ce qui pourra avoir un effet positif sur l'isolation acoustique.



Fig. 1 – Les joints et percements dans le revêtement intérieur en panneaux de bois sont rendus étanches au moyen de bandes adhésives

Raccords aux autres éléments de construction

Une bonne étanchéité nécessite également de veiller au raccord correct entre les parois à ossature en bois et les autres éléments du bâtiment.

Afin de garantir un raccord étanche entre une paroi à ossature en bois et une dalle de béton, on utilise généralement des membranes synthétiques (cf. figure 2) fixées, d'un côté, sur les panneaux en bois par collage ou au moyen de mastic et, de l'autre, sur la dalle de béton, grâce à un joint continu de mastic. Les éventuelles perforations de ces membranes (par des conduites notamment) doivent être rendues étanches (au moyen de bandes adhésives adaptées, p. ex.).



Fig. 2 – Raccord entre une paroi à ossature en bois et une dalle de béton au moyen d'une membrane synthétique

Le raccord étanche à l'air entre une paroi à ossature en bois et un plancher d'étage en bois est le plus souvent réalisé à l'aide d'une membrane en attente posée avant la mise en œuvre du plancher (cf. figure 3, à gauche). Cette membrane est par la suite rabattue et collée au panneau intérieur ou à la barrière d'étanchéité à l'air. Lorsque la structure du plancher est située entre les parois verticales (cf. figure 3, à droite) et que le revêtement joue le rôle de barrière d'étanchéité, une membrane d'attente n'est pas indispensable pour autant que les joints entre panneaux aient été rendus étanches.

Il convient également de veiller à l'étanchéité à l'air au droit de la jonction entre les façades et les murs de refend. La continuité de ce raccord peut être assurée, d'une part, par la pose d'une membrane en attente qui sera ensuite raccordée à la barrière d'étanchéité des parties courantes (cf. figure 4, à gauche) ou, d'autre part, par la continuité du revêtement intérieur des façades. Les joints entre ces panneaux doivent être rendus étanches avant la mise en œuvre des parois intérieures (cf. figure 4, à droite).

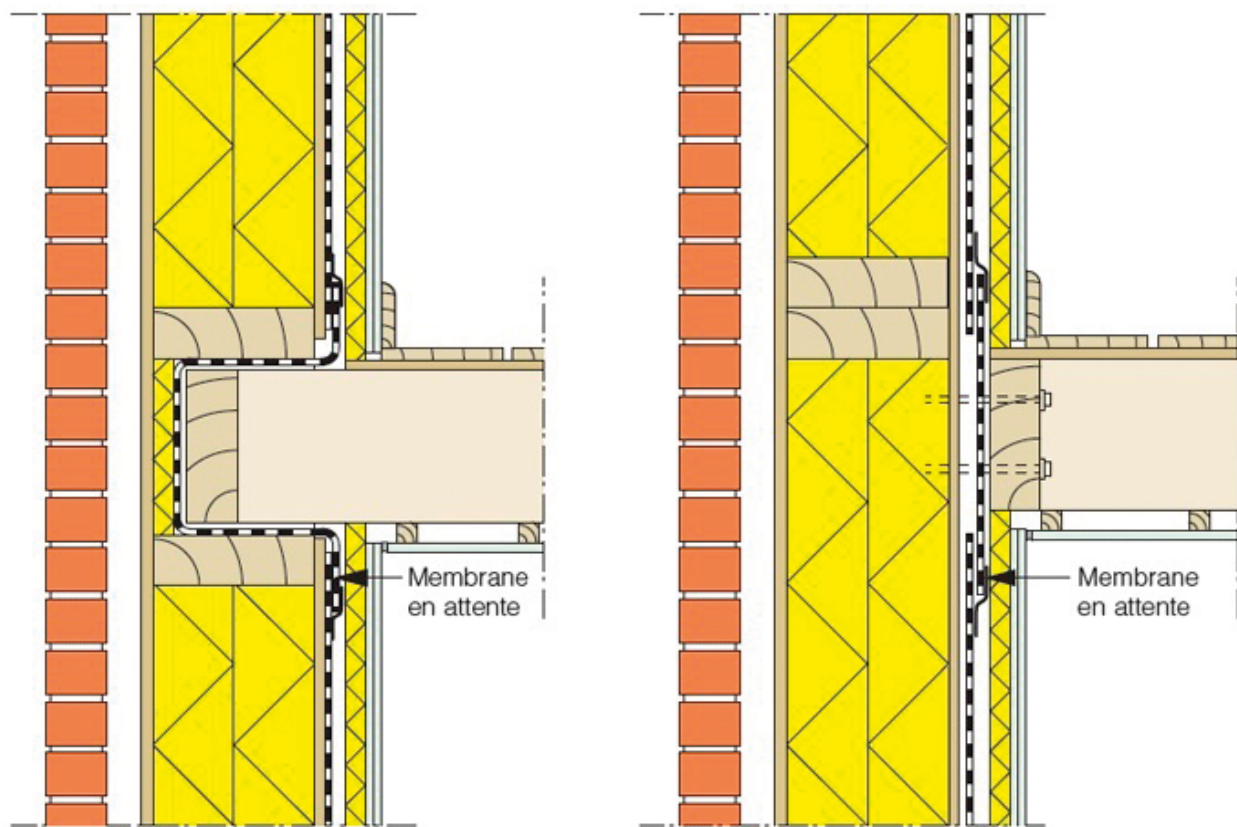


Fig. 3 – Raccord entre une paroi à ossature en bois et un plancher d'étage en bois



Fig. 4 – Raccord étanche à l'air entre une paroi intérieure et une paroi extérieure avec une membrane (à gauche) et avec un revêtement continu en panneaux (à droite)

Raccord des éléments de menuiseries extérieures et des toitures

Le raccord entre les parois à ossature en bois et les éléments de menuiseries extérieures et les toitures s'effectue suivant les principes décrits dans l'article « L'étanchéité à l'air des toitures à versants : les détails font la différence ». La barrière d'étanchéité des toitures inclinées est souvent fixée au moyen de bandes adhésives aux panneaux des parois à ossature en bois.

La pose correcte des fenêtres dans une paroi à ossature en bois peut être garantie par la présence, dans la lisse, de cadres en multiplex intégrés préalablement aux panneaux en bois. On peut toutefois envisager d'autres méthodes, comme le colmatage du joint entre les profilés de fenêtre et la paroi à l'aide de bandes adhésives ou d'une mousse PUR à élasticité permanente.

Remarque

Dans des structures traditionnelles en bois massif, les parois en bois ne sont généralement pas suffisamment étanches à l'air et il convient alors de prévoir une barrière d'étanchéité à l'air supplémentaire. Par contre, les panneaux préfabriqués en bois massif présentent habituellement une étanchéité suffisante, à condition qu'ils soient constitués de planches

assemblées par collage (bois massif contrecollé). Les joints entre ces éléments doivent évidemment être étanchéifiés.

Barrière d'étanchéité à l'air ou pare-vent ?

Il convient d'appliquer une membrane sur le côté extérieur de la couche d'isolation afin d'assurer une protection contre l'humidité et les flux d'air de l'extérieur et ce, sans considération du mode d'exécution de la barrière d'étanchéité à l'air. En effet, ces phénomènes peuvent affaiblir fortement la résistance thermique de la couche d'isolation. La protection située du côté extérieur de la paroi à ossature en bois joue toujours le rôle de pare-vent, alors qu'une barrière d'étanchéité à l'air est le plus souvent prévue du côté intérieur de la couche d'isolation (côté chaud).

Afin d'éviter toute confusion, nous réserverons le terme « barrière d'étanchéité à l'air » aux couches de matériaux destinées à limiter les flux d'air (fuites d'air) de l'extérieur du bâtiment vers l'intérieur, ou inversement. Par contre, un « pare-vent » a principalement pour but de limiter les courants d'air extérieur dans ou autour de la couche d'isolation thermique (et les pertes de chaleur qui en découlent). Il s'agit donc de deux fonctions distinctes.

Source : CSTC



Inscrivez-vous sur
www.reynaersinstaller.be

**DEVENEZ REYNAERS INSTALLER
ET SOYEZ LE MEILLEUR DANS VOTRE MÉTIER.**

R
REYNAERS
aluminium

Positionnez-vous comme poseur de portes et fenêtres agréé

En tant que poseur indépendant de portes et fenêtres, vous désirez naturellement être le meilleur dans votre métier. Nous sommes à vos côtés pour vous y aider. Reynaers Aluminium vous permet en effet de rejoindre le réseau Reynaers et de vous positionner comme artisan agréé. En votre qualité de Reynaers Installer, vous pourrez prendre part à nos **formations professionnelles** qui vous permettront d'optimiser vos connaissances et compétences. Nous vous tiendrons également informé de nos **solutions innovantes** et vous fournirons une **assistance promotionnelle étendue** qui apportera un sérieux coup de boost à votre chiffre d'affaires. Intéressé ? Surfez sur www.reynaersinstaller.be pour en savoir plus.

www.reynaers.be

**TOGETHER
FOR BETTER**

EXPOSITION DES PAROIS AU VENT : INFLUENCE SUR L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

Nous accordons de plus en plus d'attention à l'étanchéité à l'air des nouvelles constructions dans le but d'atteindre des exigences énergétiques élevées. Toutefois, de nombreuses questions subsistent concernant la durabilité des systèmes utilisés.

Le test de pressurisation permet en effet d'évaluer les performances initiales d'étanchéité à l'air de l'enveloppe extérieure, mais il ne valide en rien leur pérennité ! Il y a donc lieu de s'assurer que les techniques mises en œuvre ne subiront pas de dégradations une fois confrontées aux sollicitations habituelles des constructions.

L'objectif de cet article n'est pas de comparer les différents types de parois, mais d'envisager les modes de mise en œuvre préférentiels pour chacun d'entre eux, et ce en fonction des sollicitations. Cet article vise également à résumer les limites d'utilisation des différents systèmes constructifs. Enfin, il traite des parois courantes et des connexions entre les panneaux. Les détails constructifs et les autres types de raccords n'y sont pas abordés.

Plusieurs systèmes constructifs permettent d'atteindre les performances recherchées, à savoir :

- les parois dont l'étanchéité à l'air est assurée par l'enduit intérieur (et éventuellement extérieur) (*) ;
- les parois à ossature en bois dont l'étanchéité à l'air est assurée par des panneaux dont les jonctions sont rendues étanches (*) ;

- les parois à ossature en bois ou les toitures inclinées dont l'étanchéité à l'air est garantie par une membrane ;
- les systèmes industrialisés (panneaux sandwichs autoportants, voiles en béton) (*).

Afin d'atteindre de hautes performances énergétiques, le débit d'air doit être inférieur à un seuil de 0,1 m³/h par m² pour une pression de 50 Pa.

Les sollicitations dues au vent et les variations hydriques ont une influence particulière sur l'évolution de l'étanchéité à l'air.

Concernant l'exposition au vent, nous proposons dans le tableau ci-dessous trois classes d'exposition (A, B, C) afin de déterminer les niveaux de sollicitations. Celles-ci sont fonction de la localisation et de la hauteur du bâtiment.

Exemple des parois à ossature dont l'étanchéité à l'air est assurée par une membrane

L'étanchéité à l'air assurée par des membranes est une pratique courante pour de nombreuses toitures et ossatures. Outre la continuité du pare-vapeur, les techniques de fixation ont une influence importante sur l'étanchéité à l'air des parois (voir tableau B à la page suivante). Il existe cependant une multitude de produits différents dont il convient de déterminer l'aptitude dès la phase de conception.

A | Classes d'exposition au vent (*) en fonction de la localisation et de la hauteur du bâtiment

Hauteur du bâtiment	Rugosité de terrain (selon NBN EN 1991-1-4)			
	Ville (IV)	Région boisée (III)	Terrain plat découvert (II)	Bord de mer (I et 0)
0-9 m	A	A	B	B
10-17 m	A	B	B	B
18-24 m	A	B	B	B
25-49 m	B	B	C	C
50-100 m (*)	C	C	C	C

(*) Au-delà de 100 m, une étude spécifique est recommandée.

C. Mees, ir., chef de projet, division Energie, CSTC

B. Michaux, ir., chef adjoint de la division Enveloppe du bâtiment et menuiserie, CSTC

(*) Voir la version longue de cet article : Les Dossiers du CSTC 2015/3.8.

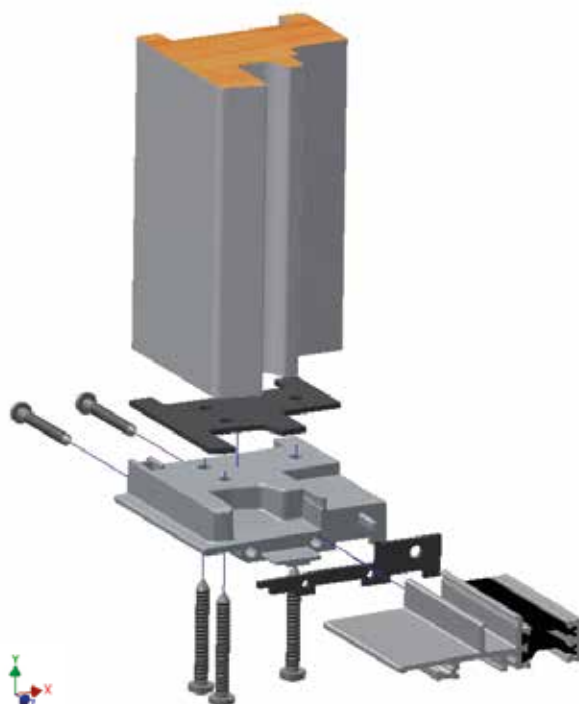
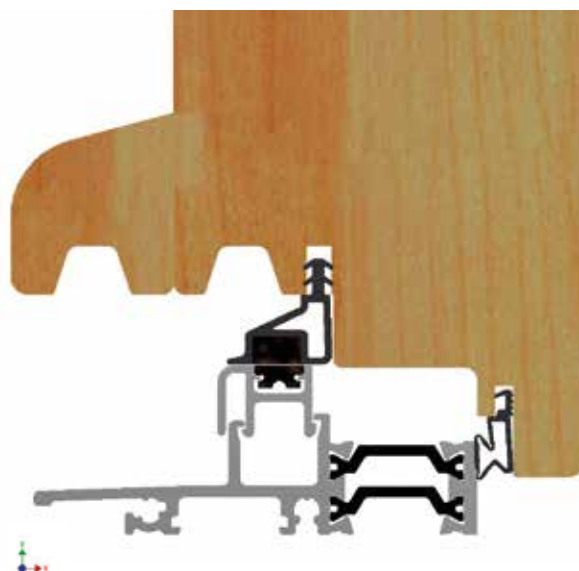
NOUVEAU SEUIL PMR MAGNÉTIQUE À RUPTURE DE PONT THERMIQUE

Nouveau seuil de porte et porte fenêtre afin de répondre aux contraintes de performances, mise en œuvre et d'usinage liée à la hauteur réduite des seuils PMR¹.

Ce seuil de hauteur 20 mm, à rupture de pont thermique et système d'étanchéité magnétique assure des résultats AEV² de A4/E7B/VC3.

Il a été conçu afin d'éviter aux menuisiers de retoucher le calibrage de l'ouvrant en traverse basse, qui reste ainsi identique sur les quatre côtés.

Les jeux de fonctionnement de la porte sont également revus à la hausse avec une cote de 10 mm entre l'ouvrant et le sol, et 8 mm de débattement pour le système magnétique, qui est désormais clipper sur le seuil.



La liaison des pieds de dormants avec le seuil est simplifiée, et ne nécessite pas d'usinage particulier, seulement une coupe droite grâce aux pièces de liaison en PVC. Ces pièces assurent en plus le drainage du seuil, qui ne sera plus à percer en atelier.

Le jeu de 12 mm pour la quincaillerie Euro est également conservé, ce qui permet d'utiliser les gâches standards du marché et offre même la possibilité de mettre en œuvre les solutions de ferrages invisibles.

Pour plus d'informations :

Joint Dual S.A.S

Allée des Ormeaux, 100

69578 LIMONEST Cedex (France)

Tél. : (+33) (0)4 78 66 46 30

Fax : (+33) (0)4 78 66 46 40

www.joint-dual.com

¹PMR : Personnes à Mobilité Réduite, les handicapés en fauteuils roulants

²AEV : les tests AEV sont des tests d'étanchéité des menuiseries à l'Air, à l'Eau et au Vent

QUOI DE NEUF DANS LE DOMAINE DES ÉTANCHÉITÉS AUTOUR DES MENUISERIES ?

Inutile de spécifier encore l'utilité des différentes membranes d'étanchéité autour des menuiseries ; cela fait bientôt 15 ans qu'elles sont utilisées, principalement pour de nouvelles constructions qui doivent répondre aux normes des PEB (Performances Energétiques du Bâtiment). Ici l'on pense principalement aux habitations basse énergie et aux maisons passives.

Jusqu'à présent, pour l'étanchéité (intérieure) à l'air et à la vapeur d'eau, les membranes étaient relativement simples. Une toile, pourvue d'un adhésif pour sur le châssis et le raccord sur le gros-œuvre se fait soit par collage avec la colle mastic adéquate, soit par une prise en portefeuille entre 2 couches de plafonnage frais.



Un produit dont le prix n'est pas trop élevé mais qui demande une application et une exécution soignées. La membrane collée doit en effet être bien tendue afin de permettre au plâtre de s'y accrocher correctement.

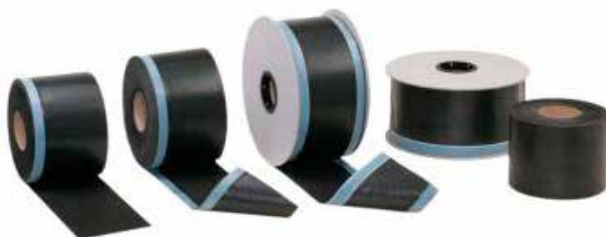
Aujourd'hui se sont de plus en plus des membranes d'étanchéité (à l'air et à la vapeur d'eau) **totale**ment ou **partiellement adhésivées** qui prennent une place dans le marché. Elles sont également disponibles avec des adhésifs recto-verso pour un collage sur le chant du châssis, sans gêner les pattes de fixation.



Malgré un prix d'achat plus élevé de ces produits, la présence d'adhésifs permet une application plus rapide et donc un gain de temps lors du placement des châssis ; de plus, les surfaces adhérentes au gros-œuvre étant plus importantes, l'étanchéité est mieux assurée. Il en résulte :

- ✓ un gain de temps et donc d'argent ;
- ✓ une adhésion plus sûre ;
- ✓ plus besoin de colle mastic ;
- ✓ un collage possible sur beaucoup de supports différents ;
- ✓ la satisfaction des plafonneurs.

En ce qui concerne les membranes extérieures dites respirantes, généralement de couleur foncée, il y a celles qui se collent au châssis et le raccord se fait à l'aide de la colle mastic adéquate ; toutefois celles-ci peuvent également être **disponibles avec différentes bandes adhésives** pour un placement plus rapide.



Gagner du temps et de l'efficacité est le nouveau mot d'ordre.

Même en ce qui concerne les bandes d'étanchéité (à la pluie) en caoutchouc EPDM, un ou deux adhésifs à base de butyle, appliqués en usine sur le(s) bord(s) de la membrane EPDM, permet de travailler plus proprement lors de l'application sur la menuiserie.



Pour plus d'informations, contactez :

Castelein Sealants SA
Starrenhoflaan 43 b 10
2950 KAPELLEN

Tél. : +32 3-217.22.40

Fax : +32 3-217.22.49

Site web : www.casteleinsealants.be

Aujourd'hui elles sont même disponibles dans presque toutes les largeurs, de 100 à 450 mm et en différentes épaisseurs (0,60-0,75-1,00-1,30 et 1,50 mm).

L'évolution de ces produits ne s'arrête pas et tant mieux ; c'est tout bénéfique pour l'entrepreneur pour qui la rude tâche de réaliser des étanchéités parfaites n'en sera que facilitée.

Pierre Chardome



Compleet aanbod houtbewerkingsmachines
Gamme complète de machines à bois



Kwaplasstraat 67F - 8820 Torhout
info@db-s-machines.be

T: 051 70 54 66 F: 051 70 54 67
www.db-s-machines.be



POURQUOI CONSTRUIRE ÉTANCHE À L'AIR ?

L'objectif : une habitation durablement confortable, économique et saine.

Les moyens : l'isolation thermique, la ventilation et l'étanchéité à l'air.

Malgré une apparente contradiction entre ventilation et étanchéité à l'air, ces trois paramètres sont absolument inséparables et simultanément indispensables. Dès la conception du projet, en nouvelle construction comme en rénovation, il faut une vue d'ensemble sur l'enveloppe qui nous protégera du climat extérieur et de ses variations.

Nous désirons tous que notre habitation soit confortable. Mais le plus bel endroit du monde, les voisins les plus agréables et le meilleur environnement acoustique ne suffisent pas. La notion de confort, ou à l'inverse d'inconfort, repose pour une bonne part sur notre perception du climat intérieur de nos espaces de vie. Ni trop chaud, ni trop froid. Ni trop sec, ni trop humide. Ni trop lumineux, ni trop sombre. Sans courants d'air, mais sans air confiné. Et tout cela pour un prix raisonnable !

Été-hiver, jour-nuit, soleil-nuages, orientation et vitesse du vent, les variations climatiques sont somme toute modérées en Belgique. Cependant, sans aucunes précautions, ces oscillations vont tout de même modifier le climat intérieur de nos maisons bien au-delà de nos souhaits. Corriger sans cesse par un système de chauffage ou de refroidissement est devenu très onéreux. Et il semble inéluctable que ce prix augmentera encore.

Même sans parler d'empreinte carbone et d'impact sur l'environnement, chacun peut aisément comprendre qu'investir une seule fois efficacement dans **l'isolation thermique** de l'enveloppe qui nous sépare de l'extérieur, est une réponse beaucoup plus pertinente que de dépenser chaque année à fonds perdus dans l'achat d'énergie.

La **ventilation** est tout aussi fondamentale. Par notre respiration nous sommes le premier pollueur de nos lieux de vie : notamment nous transformons l'oxygène en gaz carbonique, et nous rejetons de la vapeur d'eau. Cuisson des aliments, nettoyage, séchage du linge, utilisation des salles de bain et toilettes sont aussi à prendre en compte.

En fonction de l'occupation des locaux, il nous faut donc évacuer l'air vicié et le remplacer par de l'air neuf. Ceci peut se faire simplement en ouvrant et fermant les portes et fenêtres à bon escient. Cependant, quand l'air extérieur est plus froid que la température intérieure souhaitée, nous devons réchauffer l'air entrant pour ne pas perdre en confort.



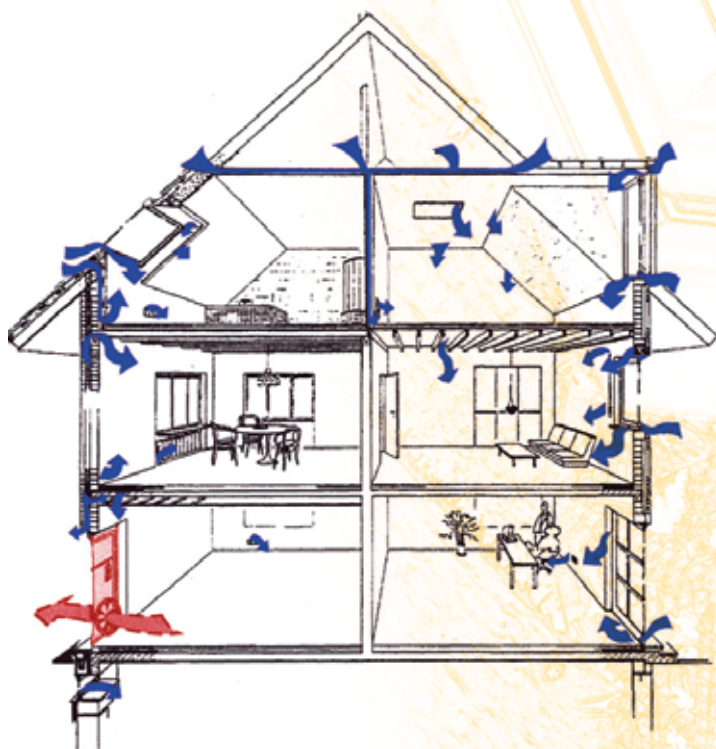
Cette ventilation indispensable induit donc une consommation d'énergie.

Pour minimiser cette dépense d'énergie, maintenir le confort thermique tout en assurant une ventilation adaptée aux besoins, de plus en plus souvent un système de ventilation mécanique est prévu. Avec ou sans récupération de chaleur sur l'air sortant. Parfois pilotage par horloge, détecteur de présence, taux d'humidité ou de CO₂. Ces systèmes ont un prix. L'investissement ne se justifie que si tous les flux entrant et sortant ont bien lieu dans l'échangeur prévu à cet effet. Toute fuite de l'enveloppe perturbe le système et en réduit le contrôle et l'efficacité.

L'étanchéité à l'air de l'enveloppe n'est donc pas du tout en opposition, mais au contraire le prérequis à l'optimisation d'une ventilation efficace et calibrée tout en étant la moins énergivore possible. L'étanchéité à l'air est également indispensable pour que les matériaux d'isolation thermique mis en place ne soient pas contournés et court-circuités : imaginez par exemple une fente d'un millimètre entre une toiture isolée et les murs eux aussi isolés, sur

lesquels elle s'appuie ! Soit pour une maison quatre façades actuelle environ 40 mètres linéaires de fuite ! Non seulement l'isolation thermique et acoustique attendues seront très fortement réduites, mais de plus les courants de convections induits par la différence de température entre intérieur et extérieur provoqueront probablement des problèmes de condensation. Idem pour des percements de gaine de ventilation, cheminée, raccords entre châssis et murs, passage d'équipements sanitaires ou électriques.

Malheureusement ces défauts existent dans un très grand nombre de constructions, même parmi les plus récentes. Un test d'infiltrométrie, éventuellement couplé à une thermographie, peut les mettre très facilement en évidence.



Ce test normalisé et ayant valeur légale, souvent appelé test BlowerDoor, est déjà pratiqué sur base volontaire depuis de nombreuses années, en Belgique et à l'étranger, notamment pour l'obtention du label Maison Passive. Grâce à l'expertise ainsi engrangée, tous les endroits classiques de fuites sont connus, répertoriés et déjà identifiables sur plans. Pour chacun de ces nœuds, des solutions simples et efficaces existent.

Actuellement, l'étanchéité à l'air ne fait pas encore explicitement partie des obligations légales de l'acte de construire. Cependant une valeur de fuite de

$12\text{m}^3/\text{m}^2.\text{h}$ sous 50Pa est prévue par défaut dans la version actuelle de la législation PEB. Cette valeur par défaut, peu ambitieuse, est pénalisante notamment au niveau du calcul PEB, mais la loi permet de se contenter de ce résultat très très moyen.

Anticipant un renforcement prévisible de la législation, ou simplement clairvoyants et désireux d'un confort supérieur à très faible coût, de plus en plus de candidats constructeurs, d'entrepreneurs et d'architectes ambitionnent un bien meilleur résultat que cette valeur par défaut.

Par exemple, selon la volumétrie de la construction envisagée, un résultat de l'ordre de $3\text{m}^3/\text{m}^2.\text{h}$ est tout à fait envisageable pour des coûts minimes. Certaines équipes expérimentées obtiennent déjà régulièrement des taux de fuite inférieurs à $1\text{m}^3/\text{m}^2.\text{h}$ et mieux encore. Un test officiel d'infiltrométrie est nécessaire pour prouver et valider le résultat réel obtenu.

Pour réussir ? Dès le début d'un projet, clairement définir ce qui fait partie du volume chauffé protégé et ce qui en est exclu, tels caves, garage ou combles par exemple. Réfléchir sur plans aux différents nœuds et décider quel corps de métier en reçoit la gestion et à quel moment de la réalisation il intervient. Chaque intervenant doit être au courant des risques et solutions spécifiques liés à ses ouvrages. Pas d'improvisation mais de l'anticipation et de la programmation. Alors pour un coût très raisonnable nous pouvons construire étanche à l'air. De très nombreuses réalisations achevées en attestent.

Des carnets de détails sont en préparation où déjà publiés notamment par le CSTC, les fédérations professionnelles et certains producteurs de matériaux. Des formations existent, théoriques où plus pratiques. Des visites de chantier et des tests d'infiltrométrie publics et commentés sont possibles.

L'étanchéité à l'air n'est pas une simple contrainte de plus, mais une réelle amélioration et une occasion de démontrer votre savoir-faire.

La loi énergétique aujourd'hui en vigueur est désuète. Celle de demain sera un jour démodée. Imaginez celle d'après-demain.

Les tests d'étanchéité à l'air ne sont pas encore obligatoires. Faites-en pour savoir où vous en êtes.

André BAVIER
Conseiller technique pour ISOPROC

DIFFÉRENTS TYPES DE RACCORDS ÉTANCHES À L'AIR À RÉALISER

Dans un projet de construction, en neuf comme en rénovation, identifier les nœuds à traiter en matière d'étanchéité à l'air et choisir les solutions adaptées, simples, efficaces et durables, c'est déjà 50% de la réussite.

Dans la toute grande majorité des cas, l'étanchéité à l'air se gère par la face chaude intérieure des parois : une maçonnerie recouverte d'une couche d'enduit, une dalle de béton, un châssis de fenêtre de qualité, l'écran frein-vapeur d'une toiture à versants ou les panneaux de type OSB d'une paroi de mur par exemple offrent en principe un bon niveau d'étanchéité à l'air par unité de surface.

Ces différentes surfaces, en différentes matières, dans des plans différents, présentant différentes réactions aux modifications de température et d'humidité, doivent être reliées entre elles de façon durable.

Raccords « sec-humide »

On parle de raccord « sec-humide » lorsqu'il faut raccorder un matériau sec avec une surface dont l'étanchéité à l'air sera réalisée ultérieurement par un enduit. Par exemple la jonction entre l'écran frein-vapeur étanche à l'air d'une toiture à versants et les murs adjacents en maçonnerie non encore enduits. Il faut choisir une connexion qui colle sur l'écran de toiture « sec », et qui permette ensuite l'adhérence de l'enduit « humide » à venir.

Deux situations sont possibles. Soit le mur à enduire est déjà bien lisse et régulier. CONTEGA SOLIDO collant sur toute sa surface convient parfaitement à cet usage. Equipé de papier transfert en deux parties, ce ruban est aisé à fixer en premier lieu sur le frein-vapeur, et ensuite coller la deuxième partie sur la maçonnerie à enduire. La pose de l'enduit pourra se faire directement sur le ruban.

Si par contre le mur à enduire est trop irrégulier, cas assez courant en rénovation, CONTEGA PV est adapté à la situation. Pourvu d'une bande collante de 25mm à coller sur le frein-vapeur. Ensuite le reste de la partie en feutrine et le treillis d'armature seront à noyer à mi épaisseur d'enduit. Soulever la partie libre, appliquer une fine couche d'enduit sur la maçonnerie, imprimer feutrine et treillis dans l'enduit, compléter la couche d'enduit.



Dans les deux cas, tenir compte de l'épaisseur des contre-lattes et de la position finale des panneaux de finition pour déterminer la position et la largeur de ruban adaptée.

La jonction entre châssis de fenêtre et murs à enduire, c'est à nouveau un raccord « sec-humide ». CONTEGA PV préalablement collé sur la tranche du châssis si le mur est irrégulier. Si le mur est régulier, CONTEGA SOLIDO ou sa variante CONTEGA SOLIDO D, munie d'un ruban double face pour faciliter encore le collage sur la tranche du châssis.



Raccords « sec-sec »

Tous les cas, les plus nombreux, où il n'est pas prévu une couche d'enduit à venir.

Raccords entre différents lés de membrane frein-vapeur, raccord avec la poutre faîtière ou les sablières, raccord avec une fenêtre de toiture, placement d'une buse de ventilation ou raccordement de panneaux photovoltaïque, liaison de l'écran frein-vapeur avec des murs dont les enduits sont déjà secs, raccords entre châssis et construction en ossature bois, joints des panneaux OSB.

TESCON VANA, ORCON, ROFLEX et KAFLEX sont quelques articles de la large gamme de pro clima pour répondre à ces différents besoins.

Châssis appliqués à l'extérieur des façades

Vu les choix architecturaux et l'épaisseur croissante des couches isolantes, de plus en plus souvent les châssis se trouvent placés en dehors de la maçonnerie porteuse. EXTONSEAL ENCORS est alors un allié remarquable pour assurer l'étanchéité à l'air, au vent et à la pluie battante entre le châssis et la face extérieure des murs. Muni de papier transfert en plusieurs parties, il est aisé à positionner. Auto-adhésif sur lui-même. Son élasticité et sa capacité d'allongement permettent de façonner les coins et de passer au-dessus des équerres de fixation. Grâce à son épaisseur, épouse les différences de relief du support. Remplace avantageusement les solutions habituelles en EPDM.

Convient par exemple aussi pour les raccords extérieurs entre souches de cheminée et sous-toiture, ou en partie basse des portes fenêtres. Bref, tous les endroits particulièrement exigeants.



Pour plus d'informations, contactez :

ISOPROC CVBA
Boterstraat, 23 a
2811 MECHELEN (HOMBEEK)

Tél. : +32 15/62.39.35

Fax : +32 15/62.39.36

Mail : info@isoproc.be

Site : www.isoproc.be

Isoler pour demain
Marques sélectionnées pour une construction durable



- Etanchéité à l'air, au vent & à la pluie
- Isolation, placement & ancrages
- Contrôle



+32 15 62 39 35
www.isoproc.be

MEMBRANE LIQUIDE POUR L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

De nouvelles solutions pour étancher les joints, les interstices et les raccords permettent d'améliorer l'étanchéité à l'air. Parmi ces solutions figure le Soudatight LQ, une membrane liquide pour l'étanchéité à l'air. Malgré l'absence d'exigence concrète, l'étanchéité à l'air reste en effet un moyen très économique de faire baisser drastiquement le niveau E.



Dans la perspective de 2020 et de la norme du « Nearly Zero Energy Building » qui arrive chez nous, l'intérêt pour le thème de l'étanchéité à l'air ne cessera d'augmenter. Cette prise de conscience se reflète également dans le nombre en forte hausse de mesures pour les nouvelles constructions. La rénovation entre également en ligne de compte, et avec le pacte de rénovation, la Flandre souhaite augmenter clairement la vitesse à laquelle le parc d'habitations existant est abordé. L'étanchéité ne doit pas forcément être compliquée, pas plus que les produits qui peuvent y contribuer. La concertation et une bonne coordination jouent par contre clairement en faveur de cette recherche d'une enveloppe de bâtiment de qualité.

Liquide

Extrêmement facile à utiliser, la toute nouvelle Soudatight LQ est un produit liquide et prêt à l'emploi qui peut être appliqué facilement à l'aide d'une brosse de paroi sur la zone qui doit être rendue étanche. Il s'agit d'une pâte polymère de haute qualité enrichie de fibres qui se transforme en membrane liquide et élastique en séchant. Une fois sèche, elle change de couleur et peut être replâtrée si nécessaire. Le produit est à base d'eau, et donc sans solvants et à très faible teneur en émissions ; il répond dans ce contexte aux exigences très sévères du label EC1 Plus. Les outils peuvent être simplement nettoyés à l'eau.



Application

Soudatight LQ peut servir à calfeutrer des jointures et des interstices (il est possible de colmater jusqu'à quelques millimètres grâce aux fibres), mais ce produit peut évidemment aussi être appliqué sur des surfaces plus larges telles que les raccordements entre les murs et les sols ou les raccordements de fenêtres. Dans ce dernier cas, en combinant avec un bon mastic du côté intérieur après le plâtrage (p. ex. : Acryrub SWS), les films pour vitrage peuvent éventuellement être enlevés. Cela peut donc s'avérer intéressant dans le cas où la menuiserie extérieure est déjà placée sans films. Aucune véritable préparation du support n'est nécessaire, mais les temps de séchage peuvent varier en fonction de la température ambiante et de la porosité du support. Pour les matériaux pierreux, ce support peut également être légèrement humide.

Airless

Le Soudatight SP, qui n'est autre que la version pulvérisable du Soudatight LQ (mais sans fibres), est maintenant aussi disponible. Le développement produit a été effectué avec la collaboration de Wagner afin que le produit et l'équipement soient parfaitement compatibles et leur utilisation garantie. En combinaison éventuelle avec le Soudatight LQ, cette membrane pulvérisable assure une excellente et efficace étanchéité à l'air des raccords fondations-murs et des raccords murs-plafonds. La version pulvérisable obtient également le label EC1+ (très faible émission de COV), idéal pour la qualité de l'air ambiant et reprend bien évidemment toutes les autres caractéristiques de la version LQ : indicateur couleur, peut être replâtré, recouvrable, etc.

Fiche technique Soudatight LQ/SP

- Prêt à l'emploi ; à appliquer à l'aide d'une brosse de paroi
- Renforcé de fibres (LQ)
- À base d'eau, inodore
- Indicateur coloré (séchage)
- Élastique et étanche à l'air
- Très faible teneur en émissions (EC1 Plus)
- Peut être replâtré



Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Soudal NV
Everdongenlaan 18 – 2300 TURNHOUT

Tél. : + 32 (0)14/42.42.31
E-mail : info@soudal.com
Site : www.soudal.com



SPRIMOGLASS

ET OUI, NOUS SOMMES

Tout comme vous aimez votre métier, nous adorons ce que nous faisons. La transformation de verre plat peut paraître ennuyeuse mais ce sont ses applications qui rendent le tout si génial. Vos projets, vos rêves. C'est avec vous que nous aimons chercher comment repousser nos limites.

Vous avez besoin de nous ?

Retrouvez-nous : **hello@primoglas.be**

www.sprimoglass.com

S FAN DU VERRE.

100% Belge et depuis plus de 120 ans active dans la transformation de verre plat. Nous pouvons prétendre sans fausse modestie que Sprimoglass est une valeur sûre dans le secteur. Car après tout ce temps nous osons faire une telle déclaration. Tout comme nous sommes certains que le service que nous offrons est sans pareils.

NOS PRODUITS



Vitrage isolant



Triple vitrage



Antisolaires



Acoustique



Warm edge



Sécurité



Décoration

VOYAGE D'ÉTUDE À MILAN – LE GROUPE DE TRAVAIL EN VISITE CHEZ MAPEI

Les 22 et 23 octobre derniers, 15 parqueteurs se sont envolés à destination de Milan, dans le cadre du voyage d'étude annuel du groupe de travail. Au programme de ce séjour, organisé par notre partenaire Mapei, visite de l'usine, du siège social et des laboratoires du Groupe Mapei. Ce séjour a également été l'occasion de découvrir le pavillon belge de l'exposition universelle 2015 de Milan.



A la découverte des installations Mapei

Dès leur arrivée à Milan, les parqueteurs ont été accueillis dans l'usine de production de Mediglia où ils ont pu découvrir la chaîne de production des gammes Ultracoat & Ultrabond. S'en est suivie la visite du siège social du groupe. Les membres du

groupe de travail y ont notamment rencontré Monsieur Giangiulio, Product Manager – Wooden Flooring Line.

Cette première journée s'est achevée par la visite de l'exposition universelle 2015 qui fermera ses portes prochainement.

Une deuxième journée dédiée à la ligne Ultracoat

La seconde journée de ce voyage d'étude était consacrée à la partie « Recherche et Développement » chez Mapei. Les parqueteurs ont pu découvrir les laboratoires de la ligne Ultracoat. Monsieur Charron, chef de laboratoire adjoint au C.S.T.C, y a présenté les résultats des tests menés par le CSTC sur cette gamme. Enfin, la visite s'est terminée sur une présentation des nouvelles normes belges d'émission dans l'environnement intérieur de produits de construction.

C'est donc dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur que les 15 parqueteurs ont pu découvrir, durant ces deux jours, l'élaboration et la production des produits Mapei mais également le grand professionnalisme de son équipe.

Les membres du GT souhaitent remercier vivement Messieurs Decoster, Duchene, Wijnant et Simonis ainsi que toute l'équipe Mapei de Milan pour leur accueil chaleureux mais également pour l'organisation des visites qui ont ravi tous les participants de ce voyage d'étude.



PREMIÈRE MONDIALE



POUR DES ASSEMBLAGES EN BOIS EXTRÊMEMENT SOLIDES



WOOD MAX COLLE À BOIS

Griffon lance Wood Max, LA nouvelle génération de colles (à bois) à base de SMP-Polymère. Une colle extrêmement forte (110 kg/cm²), exempte à 100 % de solvant et d'isocyanate pour coller (en surface) du bois sur du bois de façon résistante à l'eau (D4) ainsi que pour coller du bois sur d'autres matériaux. Cette colle est obturante jusqu'à 4 mm, elle n'est pas effervescente (sans expansion) et peut être utilisée à l'intérieur comme à l'extérieur. Wood Max peut être mise en œuvre horizontalement et verticalement. Le résultat final peut être poncé et peint correctement. Le certificat KOMO et la certification relative à la résistance à l'eau (D4) conformément à la norme NEN-EN 204/205 garantissent que vous tenez entre les mains un produit de haute qualité.





POLYCLOSE

En voir plus!
Polyclose Gent 2016
Halle **Nr.1**, Stand **1260**

14-16 Janvier 2016

**Technique de ferrure
Fitting technology**

Puissance douce et
précision

HAUTAU ATRIUM
comfort close et amortisseur
de crème HS

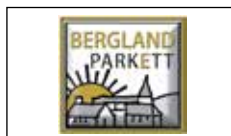
Avec le HAUTAU ATRIUM comfort close –
l'entrée de vantail la plus facile jamais
atteinte – et l'amortisseur de crème
HAUTAU HS®, la précision technique est
toujours plus séduisante.

www.HAUTAU.de



HAUTAU

L'association « Les Parqueteurs – Die Parkettverleger » bénéficie du soutien de :



SOLID'OIL™ : BEAUTÉ, SIMPLICITÉ ET PERFORMANCE

En salle de spectacle comme en résidentiel, **SOLID'OIL™**, Huile-Cire high solid, est la marque d'une qualité durable pour les parquets.

Récemment rénovée, la salle De Roma, à Anvers, a retrouvé un parquet superbe qui redonne à la corbeille tout son cachet. Pour l'imprégnation profonde et l'impeccable maillage-actif des fibres du bois, **SOLID'OIL™** a été appliquée, en nuance exclusive Natural/White Grey. Son durcissement très rapide (5 heures environ avec durcisseur) permet une imprégnation soignée et une remise en circulation des lieux dans un minimum de temps. Très garnissante, **SOLID'OIL™**, huile-cire dure high solid, offre une finition (naturelle ou en 30 teintes) en une couche dans la plupart des cas (2 couches dans le cas de lieux soumis à un trafic très intense ou sur bois tendres). L'entretien est simplissime, par balayage humide avec un microfibre imprégné d'huile d'entretien Blanchon.



De Roma ajoute avec élégance son nom aux prestigieuses références de **SOLID'OIL™** : MuCEM de Marseille (3,5 millions de visiteurs !), Mémorial de Rivesaltes, Opéra de Strasbourg, passage Pommeraye à Nantes, Terrasses du Port à Marseille, Brasserie Brandt à Strasbourg, etc.



Pour plus d'informations :

Blanchon
3 technico-commerciaux à votre service sur la Belgique.
Rue Charles Martin 28
69190 ST-FONS

Tél. : +32 475 25 03 30
Fax : +32 472 89 06 04
Site : www.blanchon.com

NOUVELLE GAMME D'ÉVIERS BOX

La nouvelle gamme d'éviers BOX se distingue par son design moderne, facilement intégrable, son rayon de 12 mm et sa profondeur de 200 mm. Chaque bassin peut être encastré à fleur, utilisé en solution Slimtop et sous-encastré, ce qui le rend exceptionnel.



Un design convaincant

Comme ils sont équipés d'une soupape intégrale et d'un trop-plein intégré, ces bassins sont un joyau facile à entretenir. Le Franke BOX a été couronné d'un Red Dot Design Award.

Inox

Le plus classique des matériaux pour un évier est l'inox. La durabilité de ce matériau ne connaît pas son pareil. Un évier en inox supporte aussi bien les casseroles et les poêles chaudes que les douches glacées. Il résiste à l'acidité des aliments, a une longue durée de vie et une couleur neutre. L'inox se combine aussi facilement avec d'autres matériaux au gré des souhaits et des goûts.



Nettoyage facile

La soupape intégrale brevetée brille par ses purs avantages. Cette décharge d'une pièce sans transition ne laisse aucune chance aux dépôts, aux bactéries et aux bords sales.

Le trop-plein couvert élégant, où l'ouverture et la fixation sont dissimulées derrière une plaque carrée avec logo, marque non seulement une touche esthétique, il facilite également le nettoyage d'endroits parfois difficilement accessibles.



BOX principe de montage 3-EN-1

Un évier, trois possibilités de montage : à affleurer, SlimTop et à sous encastrer.

A affleurer

L'évier est encastré à fleur. Le bord de l'évier et le plan de travail sont parfaitement ajustés.

Cela signifie qu'il n'y a pas de rebords, comme si le plan de travail était d'une seule pièce.



SlimTop

SlimTop pour le montage d'un évier à affleurer par le dessus ce qui ne nécessite qu'une simple découpe dans le plan de travail. Le bord parfaitement lisse donne un look moderne.



A sous-encastrer

Les bassins à sous-encastrer sont toujours installés par le dessous. Avec ce type de découpe, l'épaisseur du plan de travail (au-dessus de l'évier) est toujours apparente.



Système de montage FastFix

Pour une installation facile par le haut grâce à un système pratique de griffes.



Plus d'informations :

Franke SA
Ring 10
9400 Ninove

Tél. : 054/31.01.11
Fax : 054/32.36.88
www.franke.be

L'UPEC EN VISITE À LA BRASSERIE L'ÉCHASSE

Le 27 octobre dernier, l'UPEC s'est rendu à la Brasserie Artisanale de Namur – «L'échasse» – pour une visite exclusive des lieux, mais aussi une dégustation de la bière *Houpe*. Dans une ambiance festive et conviviale, ce fût l'occasion de faire le point sur les activités de l'année écoulée et les projets à venir.



Lors de cette Assemblée Générale annuelle qui a rassemblé cuisinistes et fournisseurs, M. Van Parys, le Président, est revenu sur les différentes actions menées durant l'année 2014 et a également évoqué les activités et projets en cours et à venir.



Il a souligné la bonne santé du site internet de l'UPEC (www.upeck.be) qui accueille pas moins de 60 visiteurs en moyenne par jour et a rappelé l'existence de la page Facebook que l'UPEC alimente régulièrement en informations utiles, actualités du secteur et sur laquelle on peut fréquemment retrouver une présentation de membres et de leur site internet.



Label de qualité propre au métier de cuisiniste

Au rayon des projets en cours, M. Van Parys a cité l'élaboration du label *Construction Quality « Cuisiniste »*. Le cahier des charges de ce label propre au métier de cuisiniste est à présent clôturé et devrait être prochainement « testé » par quelques membres cuisinistes. Un audit administratif sera ainsi réalisé au sein de l'entreprise et sera suivi par la visite de plusieurs chantiers de pose. Une fois cette période de test passée, le label pourra être officiellement lancé et promu auprès des cuisinistes.



Ce label permettra aux cuisinistes de souligner leur sérieux auprès de leurs clients, mais aussi de valoriser la fiabilité et la qualité de leur travail. Le label *Construction Quality « Cuisiniste »* se veut prouver que l'entreprise est bien organisée, que la **satisfaction du client** est prioritaire dans sa politique générale et qu'elle respecte les normes de qualité les plus rigoureuses au niveau technique. Cela signifie que l'entreprise vise à garantir une **qualité** constante dans l'exécution des travaux.



Pour clôturer cette Assemblée, le Président a annoncé la date de la **3^{ème} Journée du Cuisiniste** qui se tiendra le **23 mai 2016** à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve.

La formule sera quelque peu revue et améliorée afin d'accroître la fréquentation et la visibilité des fournisseurs présents, mais aussi apporter aux cuisinistes des informations pertinentes et utiles. L'UPEC invite donc chacun à bloquer d'ores et déjà cette date dans son agenda.

L'UPEC au service des cuisinistes !

L'association UPEC bénéficie du soutien de :



Profils 70mm

- EuroFutur Classic & Design pour châssis et portes
- PremiDoor 70mm système levant-coulissant

KÖMMERLING®
select
Fabrication Belge Garantie

KÖMMERLING **(88) plus**

KÖMMERLING 88*plus* apporte des réponses concrètes à la demande croissante de performances au niveau énergétique, à la recherche de nouvelles technologies d'isolation et de chauffage ainsi, qu'au besoin accru de sécurité.

EUROFUTUR CLASSIC

Que ce soit pour une nouvelle construction ou une rénovation, ils représentent la menuiserie idéale. Ils ont une longévité exceptionnelle, sont faciles d'entretien et disposent d'excellentes propriétés isolantes.

Profils 88mm

- Châssis et portes en profils Kömmerling 88 Plus
- PremiDoor 88 Plus système levant-coulissant

FABRICANT
AGRÉÉ



KÖMMERLING®
select
Fabrication Belge Garantie

MENUISERIES



KÖMMERLING®

FABRICATION BELGE

Tivolux **T** **Pro**

Avenue Léopold III, 19
7130 BINCHE
+32 64 31 00 00
info@tivoluxpro.be

www.tivoluxpro.be



salon & événements

LES ENTREPRENEURS DE LA FILIÈRE BOIS WALLONNE LANCENT LA MARQUE « BOIS LOCAL – NOTRE SAVOIR-FAIRE »



Cet été, sept entrepreneurs wallons convaincus par le potentiel des circuits courts ont dévoilé la marque collective « Bois local – Notre savoir-faire ». Son objectif : mettre en valeur les ressources locales tout en répondant à la demande des consommateurs. Encadrée par l'Office économique wallon du bois, cette initiative privée offre la garantie de produits réalisés en Wallonie, à base de *bois* provenant de forêts situées à proximité de leur endroit de transformation. Et la formule semble séduire ! De nouvelles entreprises sont entre-temps venues grossir les rangs des adhérents et les consommateurs s'informent sur les essences locales et leurs applications.



Un contexte propice

La forêt en Wallonie, ce sont 33 % du territoire, 7.900 entreprises et 18.400 emplois directs, le plus souvent en zones rurales. Une véritable richesse économique que les entrepreneurs de la filière souhaitent davantage développer. La création de la marque répond à ce souhait, mais aussi aux demandes de plus en plus fréquentes des consommateurs qui, séduits par une consommation locale et responsable, souhaitent être **mieux informés sur les produits qu'ils achètent**.

Lancement lors de la Foire de Libramont

A peine présentée, la marque compte déjà ses **premiers adeptes**. Aux sept adhérents de la première heure, qui ont apposé leur signature sur le contrat de licence avant même le lancement officiel, sont venues s'ajouter 6 nouvelles entreprises. Et leur nombre ne devrait tarder à s'accroître davantage au vu de l'accueil positif réservé par les professionnels du secteur. Lorsqu'elles adhèrent à la marque, les entreprises s'engagent à se conformer au cahier des charges et à se soumettre à des contrôles.

Chaque adhérent affiche la marque sur les produits concernés, emballages et supports publicitaires. Le consommateur peut aisément identifier chaque producteur grâce à son numéro d'adhésion unique.

Quelles entreprises et quels produits ?

La marque est octroyée aux entreprises dont le siège d'exploitation se trouve sur le **territoire wallon**. Les produits porteurs de la marque sont fabriqués à base de n'importe quelle essence, pourvu qu'elle soit locale. Il s'agit soit de **produits simples** (sciages, panneaux MDF et OSB, bardages, planchers, piquets, bûches, pellets, etc.) ou de **produits composés** (mobilier, châssis, portes, éléments de construction, caisses et emballages, etc.).

La logique des circuits courts

En plus de mettre en avant le savoir-faire de nos entreprises et leur importance pour l'économie régionale au travers de la richesse et des emplois qu'elles génèrent, la marque s'inscrit pleinement dans la logique des circuits courts prônés par le Gouvernement wallon. Ceux-ci impliquent notamment une diminution des distances de transports et la transparence des échanges dans une chaîne commerciale rapprochant producteurs et consommateurs. Nul doute que la marque contribuera à renforcer la **compétitivité des entreprises adhérentes** et de l'industrie wallonne du bois en général, filière au cœur de l'économie verte.



Un soutien supplémentaire aux essences feuillues

La marque est aussi une forme de réponse au phénomène croissant d'exportation d'une matière première non transformée en Wallonie et dont on perd toute la valeur ajoutée. Elle vient donc s'ajouter aux autres initiatives déjà prises par l'Office en vue de **soutenir le secteur des bois feuillus**, comme la mise en place de ventes en gré à gré ou la recherche de nouveaux débouchés à haute valeur ajoutée.

Gestion et contrôles

C'est tout naturellement que les entrepreneurs du secteur se sont tournés vers l'Office économique wallon du bois pour assurer la gestion administrative et les contrôles de la marque, garants de sa **fiabilité**. Constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique de la filière bois, il s'est en effet imposé à leurs yeux comme le partenaire idéal le mieux à même d'encadrer leur démarche.

Renseignements complémentaires :

Marque collective « Bois Local »

OEWB

Z.I. de Aye – Rue André Feher 5a
6900 Marche-en-Famenne

Tél. : +32 (0)84 46 03 49

Site : www.boislocal.be

E-mail : info@boislocal.be

CONCOURS BOIS *HABITAT LÉGER DE LOISIR* : « IMAGINER L'HABITAT TOURISTIQUE DE DEMAIN, EN FORÊTS D'ARDENNE »

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par le Gouvernement wallon, l'Asbl Ressources Naturelles Développement lance un concours de conception d'Habitat Léger de Loisir (HLL) en bois.

La thématique générale du concours repose sur la conception d'un HLL, intégrant l'utilisation du matériau bois et destiné à être implanté sur le territoire de massifs forestiers partenaires du projet touristique « Les Forêts d'Ardenne ».

Ce concours s'adresse aux professionnels de la construction (architectes, ingénieurs, urbanistes, ...) et aux étudiants des écoles et facultés d'architecture, d'ingénierie, d'architecture d'intérieur et de design.

L'inscription et le dépôt des projets seront ouverts du 17-10-2015 au 21-01-2016, 12h00.

La thématique complète, le règlement et les modalités de participation sont disponibles sur le site www.concours-bois-hll.be

Contact

RND Asbl
Mme Marie-Caroline Detroz
Rue de la Fontaine, 17c
6900 Marloie (Marche-en-Famenne)

Tél. : +32 (0)84/32.08.40
GSM : +32 (0)474/45.79.72
Email : mc.detroz@rnd.be

Isolez-vous déjà de façon étanche à l'air ?

Inscrivez-vous pour
les formations ISOVER gratuites
www.isover.be/formations



S'il est indispensable d'isoler, il est encore mieux de le faire de manière étanche à l'air pour éviter toute fuite de chaleur et prévenir des problèmes de condensation.

Avec Vario Xtra, ISOVER lance la solution complète et extrêmement efficace pour une étanchéité à l'air parfaite des toitures et murs isolés. Le nouveau système de fixation scratch de l'écran pare-vapeur est unique, il évite ainsi le colmatage des trous d'agrafes. De plus, il est facile à poser par une seule personne. Les accessoires spéciaux comme la bande adhésive et le mastic d'étanchéité complètent le système.

Vario Xtra, Xtra simple, Xtra fiable

ISOVER
SAINT-GOBAIN



NOUVELLE LÉGISLATION OUTPLACEMENT

L'outplacement est un ensemble de services et de conseils procurés à un travailleur licencié pour le compte d'un employeur. Cet accompagnement vise à permettre au travailleur de retrouver le plus rapidement possible un emploi auprès d'un nouvel employeur ou de développer une activité professionnelle en tant qu'indépendant. Ces services et conseils peuvent être fournis en groupe, individuellement ou par une combinaison des deux formules.

Le droit à l'outplacement a été considérablement étendu.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les travailleurs dont le délai de préavis s'élève au moins à 30 semaines (ou une indemnité de rupture de contrat équivalente), ont droit à l'outplacement, quel que soit leur âge. Cette nouvelle réglementation devient le régime général.

La précédente réglementation existante (CCT 82) devient désormais le régime supplétif. Cette réglementation supplétive ne s'applique que si un travailleur de 45 ans et plus n'a pas droit à un délai de préavis (ou une indemnité correspondante) de minimum 30 semaines. Il convient alors de contrôler si le travailleur a au moins 45 ans et une année d'ancienneté chez l'employeur concerné.

Dans ce cas, le travailleur concerné a encore droit à l'outplacement, la CCT n° 82 reste d'application.

Voici la synthèse de ces éléments :

Priorité du « régime général » sur le « régime supplétif » pour les travailleurs remplissant les conditions des deux régimes.

Nouvelle législation Outplacement :

• **Nouveau régime d'Outplacement dit « régime général » :**

- > Généralisation du droit à l'Outplacement pour tous les travailleurs licenciés avec **au moins 30 semaines** de préavis (presté ou payé)
- > Contenu : 60 heures d'Outplacement sur 12 mois
- > Droit inexistant
- > en cas de faute grave
- > en cas de paiement d'une indemnité de reclassement en cas de restructuration

> **Si rupture immédiate :**

- > Imputation de l'Outplacement sur l'indemnité de rupture :
 - Jusqu'au 31/12/2015 : 4 semaines pourront être déduites si le travailleur accepte l'Outplacement
 - A partir du 1/01/2016 : 4 semaines seront automatiquement déduites même si le travailleur refuse l'Outplacement

- Valeur de l'outplacement : 1/12^{ième} de la rémunération annuelle de l'année civile qui précède, avec un min. 1.800 € et un max. de 5.500 €
- L'employeur doit faire une proposition écrite dans les 2 semaines suivant la mise en demeure

> **Si prestation d'un préavis :**

- > Imputation du temps consacré à l'Outplacement sur le congé de sollicitation

> **Pas d'imputation sur le délai du préavis**

- L'employeur doit faire une proposition écrite dans les 4 semaines suivant la mise en demeure
- Le travailleur a un délai de 4 semaines pour accepter ou refuser
- A défaut : le travailleur doit mettre l'employeur en défaut (dans les 41 semaines qui suivent la fin de la convention ou dans les 8 semaines après le début de la période de préavis)
- Forme : lettre recommandée

> **L'outplacement est étendu au secteur public, uniquement dans le cadre du régime général.**

• **Ancien régime d'Outplacement dit « régime supplétif »**

- > Maintien des conditions actuelles pour les travailleurs de 45 ans et plus avec au moins 1 an d'ancienneté qui devient toutefois le « régime supplétif »
- > Pour avoir droit à une procédure de reclassement professionnel, un travailleur licencié devait répondre cumulativement aux conditions suivantes au moment où l'employeur mettait fin au contrat :
 - être âgé d'au moins 45 ans ;
 - compter au moins un an d'ancienneté de service ininterrompue chez l'employeur
 - ne pas avoir été licencié pour motif grave.
 - L'employeur doit faire une proposition écrite dans les 2 semaines suivant la mise en demeure
 - Le travailleur a un délai de 4 semaines pour accepter ou refuser
 - Forme : lettre recommandée
- > Application : Secteurs privé et non-marchand.

Congé de sollicitation

- ✓ Durant les 26 dernières semaines du préavis :
1 jour par semaine (1 jour complet ou 2 demi-jours).
- ✓ Durant la période qui précède les 26 semaines :
½ jour par semaine.
- ✓ Si le travailleur bénéficie d'un outplacement :
1 jour pendant toute la période du préavis.
- ✓ Si temps partiel, durée au prorata des prestations.
- ✓ Droit accordé également aux travailleurs ne devant pas rester disponible sur le marché de l'emploi.

Pour de plus amples informations,
vous pouvez contacter :

Daoust Outplacement

Tél. 02/548 94 66

Fax 02/511 02 55

outplacement@daoust.be

Livre : Du bois pour bâtir



Livre en quadrichromie :
140 pages (photos, schémas, illustrations ...)

Prix de l'ouvrage :
15 € (frais supplémentaires pour l'envoi postal)

Vous souhaitez construire en bois ?

Vous voulez vous poser les bonnes questions ?

Et éviter ainsi certaines erreurs dans votre projet ?

- L'ouvrage « Du bois pour bâtir » édité par la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges vous permettra non seulement de vous poser les bonnes questions afin que vous puissiez également les soumettre aux constructeurs mais surtout d'éviter certaines erreurs avant de vous engager dans une construction en bois.
- Il fera également le tour d'horizon des atouts et des avantages de ce type de construction afin d'opérer le meilleur choix.
- Il explore les différents systèmes constructifs en bois les plus usités en Wallonie. Il débat des performances recherchées et des bonnes règles de précaution pour toute construction.

Pour tout renseignement
ou commande de cet ouvrage :

FWMB

(Fédération Wallonne des Menuisiers Belges)

Tel : 081/20.69.22.

Fax : 081/20.69.20.

E-mail : fwmb@confederationconstruction.be

Site : www.menuisiers.com



F-MANAGER VIP REMPORTE LE TROPHÉE DE L'ASSURANCE-VIE POUR LA 3^e FOIS D'AFFILÉE !

Vous êtes dirigeant d'entreprise et vous souhaitez vous constituer une pension extra-légale financée par votre entreprise, dans un cadre fiscal actuel avantageux. Vous souhaitez aussi vous assurer un revenu en cas d'incapacité de travail ou protéger vos proches en cas de décès prématuré. Tout cela est possible grâce à l'assurance d'engagement individuel de pension F-Manager VIP.

F-Manager VIP de Fédérale Assurance est la solution optimale pour les dirigeants d'entreprise indépendants qui veulent souscrire une assurance d'engagement individuel de pension. C'est par son rendement qu'elle fait la différence : 3,40 %* en 2014, tout comme en 2013

En plus d'un taux d'intérêt compétitif garanti et révisable annuellement, F-Manager VIP offre la perspective de participations bénéficiaires élevées**. En effet, Fédérale Assurance est un assureur mutualiste et n'a, vu sa forme juridique, pas d'actionnaires externes à rémunérer. Elle peut dès lors octroyer des participations bénéficiaires généralement plus élevées que celles attribuées par la plupart des autres entreprises d'assurance. Chez Fédérale Assurance, c'est le client qui profite des bons résultats.

La politique de frais maîtrisés menée par Fédérale Assurance constitue un élément supplémentaire qui influence positivement la rentabilité des contrats F-Manager VIP.

Avec ses garanties complémentaires de prévoyance telles que la couverture du décès prématuré ou l'assurance d'un revenu en cas d'incapacité de travail, F-Manager VIP est un contrat sur mesure pour la pension complémentaire du dirigeant d'entreprise.

La certification ISO 9001, obtenue il y a une dizaine d'années par le département en charge de la gestion des contrats F-Manager VIP, garantit aux clients une qualité de service à haute valeur ajoutée.

Une large reconnaissance des professionnels du secteur

De 2012 à 2015, Fédérale Assurance remportait 4 Trophées de l'Assurance-Vie : pour son **assurance de groupe F-Benefit** (2012) et pour **F-Manager VIP** (2013, 2014 et 2015). En 2015, la compagnie était aussi récompensée pour la 3^e année d'affilée par un Trophée de l'Assurance pour sa couverture en **accidents du travail**. Ces distinctions, attribuées par un jury composé de professionnels du secteur de l'assurance, prouvent la pertinence des solutions que Fédérale Assurance offre aux entreprises, à leurs dirigeants et à leur personnel.

**Rédaction :
Fédérale Assurance
0800 14 200 – www.federale.be**

* Rendement brut global = taux d'intérêt garanti + participation bénéficiaire. Les rendements du passé ne constituent ni une garantie, ni une limite pour l'avenir.

** Les participations bénéficiaires évoluent avec le temps en fonction des résultats de l'entreprise et de la conjoncture économique. Elles ne sont pas garanties pour l'avenir et varient pour chaque produit. Les règles relatives à l'octroi des participations bénéficiaires sont définies dans les statuts de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie. Les statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.

POLYCLOSE

14 15 16
JAN 2016

9.30 - 18.30

9.30 - 20.00

9.30 - 17.00

Salon Européen
des techniques de
fermeture du bâtiment,
de façades, de contrôle
d'accès et de
protection solaire

WWW.POLYCLOSE.BE
GENT-BELGIUM

flanders expo



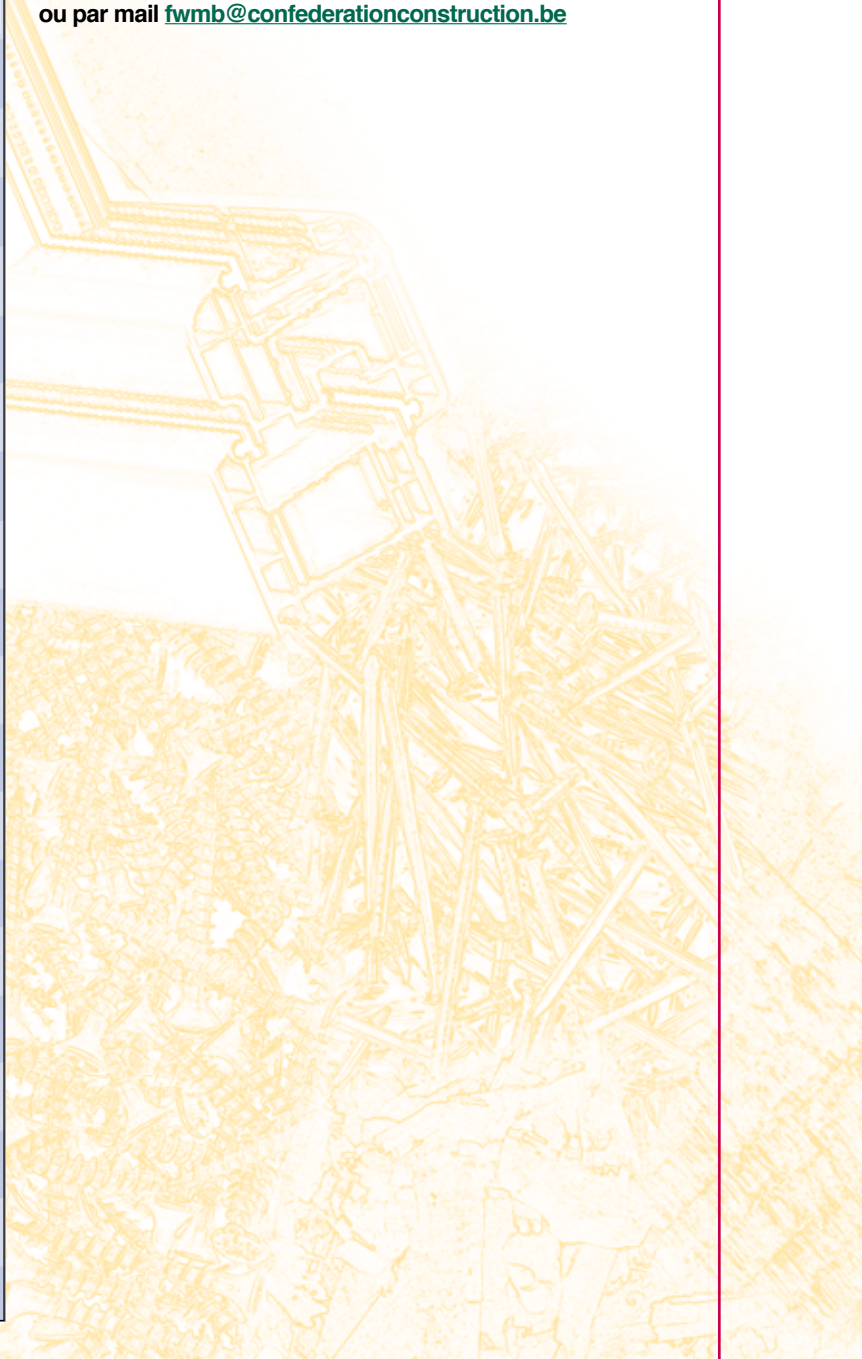
PETITE ANNONCE

97.1

A VENDRE Encolleuse de chants – Prix : 6.500€
Marque Holzer – Référence 1402 MF de 1994.
Dimension 9,30m x 3 m

Intéressé ?

Contactez sans plus attendre la FWMB au 081/20.69.22
ou par mail fwmb@confederationconstruction.be



VOUS ÊTES MENUISIER

LA FWMB EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Ses objectifs

- Valoriser votre métier, votre image.
- Assurer la représentation officielle de votre profession auprès des pouvoirs publics.
- Assurer votre promotion auprès des particuliers, des donneurs d'ordre, des architectes et bureaux d'études.
- Vous apporter une aide dans la recherche de personnel qualifié formé à vos besoins.
- Vous permettre de participer au nouveau développement de vos produits, aux nouvelles techniques.



**Ensemble, on est toujours plus fort !
Alors rejoignez-nous !**

Pour ce faire, la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges :

- Organise des **conférences**, des études, des **formations**
- Participe à des salons professionnels en Belgique et à l'étranger
- Règle vos litiges à l'amiable (**service de médiation** des menuisiers)
- Vous fournit gratuitement vos **magazines professionnels**: (Menuiserie Plus, Construction, Le Courrier du Bois)
- Défend vos intérêts dans de nombreux organismes (Wallonie Bois, WoodNet, Asbl Bois, C.S.T.C., F.F.C., I.S.I.B., ...)
- Vous offre la possibilité de participer à des **groupes de travail** (Portes coupe-feu, Internet, Concours et formations, Actions de promotion, Parqueteurs, Association des cuisinistes)
- Vous offre l'accès au **Portail des menuisiers** (www.menuisiers.com) mais aussi à une banque de données du site de référence pour la construction (www.confederationconstruction.be)
- Organise des voyages, excursions, visites et autres activités
- Et bien d'autres avantages considérables ...

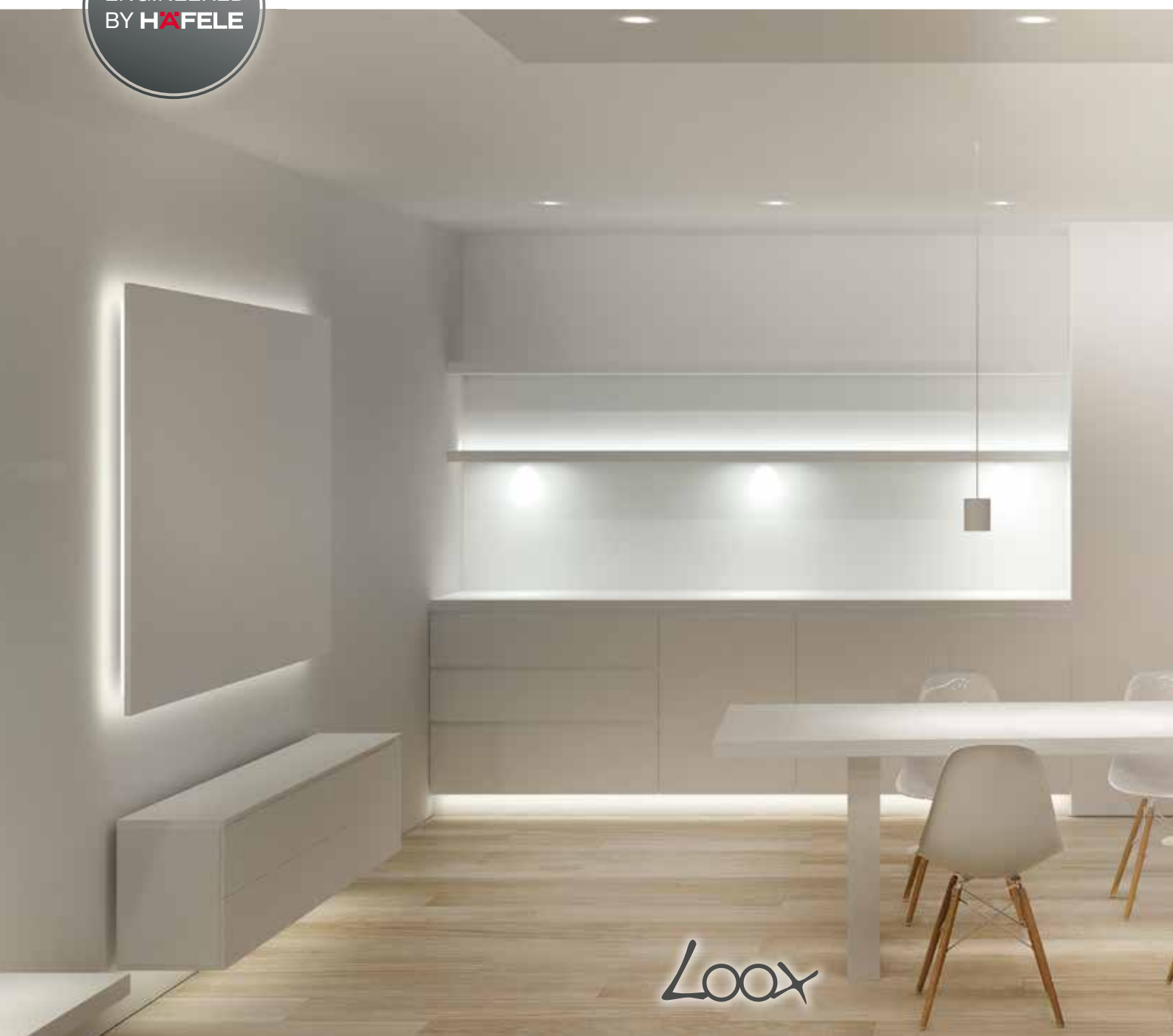


Intéressé par une affiliation à la FWMB ?

081/20.69.22

www.menuisiers.com
fwmb@confederationconstruction.be
Tél. : 081/20.69.22 – Fax : 081/20.69.20
Avenue Prince de Liège, 91/6 – 5100 JAMBES

FWMB asbl



DONNEZ VOTRE MEUBLE UNE 4^{ÈME} DIMENSION

LOOX. SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE LED

Vivez la troisième génération d'éclairage LED de Loox et donnez une quatrième dimension à votre meuble! La gamme fiable est plus flexible, et plus simple qu'avant. Découvrez de nouveaux luminaires, télécommandes et systèmes combi 12V/24V dans notre brochure „Loox 2015“ et sur notre stand 4244 du salon Prowood 2015.

Vos clients ont-ils déjà réfléchi à leurs vitrages ?



Isolation thermique ?



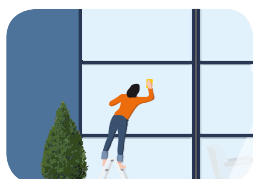
Contrôle solaire ?



Isolation acoustique ?



Sécurité ?



Facilité d'entretien ?

Laissez-les choisir sur **www.choixduvitrage.be**